

Dans les collèges, dans les lycées



CONTRE LES RÉFORMES CHATEL
IMPOSONS DE L'AMBITION POUR L'ÉDUCATION



PARENTS, LYCÉENS, ENSEIGNANTS

Ensemble, refusons l'inacceptable !

Suppressions massives de postes, réformes inacceptables du lycée, de la formation des enseignants et de la gouvernance des établissements, remise en cause de l'éducation prioritaire, casse du service public d'orientation, violences en milieu scolaires, remplacements...

En multipliant à marche forcée des réformes régressives, le gouvernement pose les bases d'une transformation radicale du second degré.

Trois principes guident cette transformation :

- *le tri et la sélection précoce des élèves, enterrant l'ambition de la réussite de tous et de la démocratisation du système scolaire ;*
- *la mise en concurrence à tous les niveaux des élèves, des personnels et des établissements ;*
- *la dénaturation et la dévalorisation des professions de l'éducation.*

Dans les collèges et les lycées, les conséquences de cette politique sont durement ressenties : détérioration des conditions d'études pour les élèves, dégradation des conditions de travail des personnels.

Ensemble, nous pouvons faire reculer le gouvernement et imposer d'autres choix pour le second degré :

Du temps !

De l'intelligence !

Des moyens !

LE SECOND DEGRÉ TRANSFORMÉ PAR LES RÉFORMES « SARKOZY-CHATEL »

UN SERVICE PUBLIC BRADÉ, UNE FORMATION SACRIFIÉE

- **La « réforme » du lycée ? Un lycée qui trie**
 - abaissement des contenus et réduction des horaires d'enseignements
 - pas de réflexion sur les pratiques, les programmes, la difficulté scolaire
 - une voie technologique menacée dans son existence et ses finalités
- **Le collège abandonné**
 - des classes surchargées, plus de dédoublements possibles
 - socle commun réducteur et sans ambition
 - livret de compétences inutile et contraignant
- **« L'égalité des chances » ? Un miroir aux alouettes**
 - renoncement à la réussite de tous au nom de dispositifs « au mérite »
 - ghettoïsation renforcée par l'assouplissement de la carte scolaire
 - perte de moyens dans les ZEP
- **Des suppressions massives de postes**
 - des remplacements non assurés et des classes sans enseignant
 - la dégradation des conditions d'études des élèves
 - des vies scolaires fragilisées par manque de personnels d'éducation

DES MÉTIERS SOUS PRESSION ET DÉVALORISÉS

- **La formation des maîtres ?**
Négation de la spécificité de métiers... qui s'apprennent
 - destruction de la formation professionnelle des lauréats de concours
 - les lauréats de concours envoyés à temps plein dans les établissements sans formation ni réel accompagnement
 - des aides très insuffisantes pour les étudiants face à l'allongement des études
- **Les remplacements : organiser la garderie ?**
 - diminution drastique des enseignants titulaires sur zone de remplacement
 - recours aux retraités, aux étudiants, aux précaires...
 - des remplaçants non formés, peu qualifiés, mal payés
- **Les conditions de travail ? Une dégradation inacceptable**
 - des classes surchargées
 - la multiplication des postes sur plusieurs établissements
 - un recours accru à la précarité
- **La « gouvernance » des établissements ? Une dénaturation de nos métiers**
 - affaiblissement du conseil d'administration où siègent des représentants des parents, des élèves...
 - pouvoirs accrus du chef d'établissement, y compris dans le domaine pédagogique ; hiérarchies intermédiaires (conseil pédagogique)
 - concurrence organisée entre les personnels, les établissements

UNE ORIENTATION SCOLAIRE DÉMANTELÉE

- Une **orientation définie** en dehors des besoins des élèves et niant les dimensions sociales et psychologiques
- **Ouverture du « marché »** de l'orientation scolaire par la labellisation organisant la concurrence avec les structures associatives et privées
- **Extinction programmée** des Conseillers d'orientation-Psychologues

Plus d'infos sur www.snes.edu

POUR LE SECOND DEGRÉ

Le SNES porte le projet de démocratiser le second degré : permettre l'accès de toute une génération à une formation de haut niveau et à une insertion professionnelle reconnaissant les qualifications obtenues.

L'accès à une des trois voies du lycée doit être une réalité pour tous les élèves.

Ce projet passe par un tout autre budget et donc l'abandon des suppressions d'emplois.

DE L'AMBITION POUR LA JEUNESSE

- ➔ **Une réflexion sur les contenus et les pratiques** qui prenne en compte la question de la difficulté scolaire et pense l'articulation entre elles des différentes disciplines.
- ➔ **Une réflexion avec parents et lycéens** sur la globalité du temps de l'élève en cours, hors cours et à la maison en préalable à toute définition d'un « accompagnement ».
- ➔ **Donner plus de temps aux élèves** pour mettre les contenus d'une culture commune à la portée de tous (grilles horaires suffisantes, baisse sensible des effectifs dans les classes).
- ➔ **Une définition nationale des horaires par matière**, seule garantie contre les inégalités territoriales.
- ➔ La possibilité donnée aux équipes d'**une diversification pédagogique** dans les classes (travaux en petits groupes, dispositifs d'aide).
- ➔ **Des conseillers d'orientation psychologues** en nombre suffisant dans les établissements pour permettre à chaque élève d'élaborer son projet d'orientation avec une personne qualifiée.
- ➔ **Des structures de Seconde** qui amènent tous les élèves à suivre au moins un enseignement technologique, un enseignement artistique, et à accéder à la culture économique et sociale, dans un horaire élève raisonnable prenant mieux en compte la globalité du temps de l'élève et les conditions d'enseignement.
- ➔ Dans la voie générale, **une spécialisation progressive** de la Première à la Terminale, mais sans tronc commun en Première.
- ➔ **Le développement de la voie technologique** en conservant ses spécificités (horaires, pratiques, pédagogie de projet...).
- ➔ **Une offre de formation** donnant un accès large aux options.

UNE ORIENTATION AU SERVICE DES ÉLÈVES

- ➔ **Le refus de l'externalisation** des missions d'orientation vers des associations diverses.
- ➔ **Le maintien et la valorisation** du réseau des CIO qui doivent rester les premiers services pour l'information, l'aide à l'élaboration des projets et à une scolarité réussie, sur tout le territoire.

UNE ORGANISATION JUSTE ET TRANSPARENTE DES ÉTABLISSEMENTS

- ➔ **Le maintien** d'une carte scolaire améliorée.
- ➔ **La relance** de l'éducation prioritaire.
- ➔ **La transparence** dans le fonctionnement de l'établissement (utilisation des crédits d'enseignement, préparation de la rentrée scolaire, élaboration du projet d'établissement...) en faisant vivre les structures qui existent déjà.
- ➔ **L'abandon du conseil pédagogique** inscrit dans la loi Fillon et le retrait du décret.
- ➔ **Un cadre national** pour la totalité des horaires disciplinaires, y compris pour le travail en petits groupes.
- ➔ **Des moyens** permettant aux enseignants de se concerter pour le travail en équipe aux niveaux disciplinaire, pluridisciplinaire et pluriprofessionnel.

DES PROFESSIONNELS FORMÉS ET QUALIFIÉS

- ➔ **Une élévation du niveau de recrutement** et de qualification des enseignants, CPE et CO-Psy.
- ➔ **Une formation des maîtres** pensée sur la durée, articulée entre formation universitaire et formation professionnelle.
- ➔ **La mise en place** de véritables prérecrutements.
- ➔ **Un dispositif complet d'aides sociales** pour les étudiants, notamment par la création d'une allocation d'autonomie et le retour à un recrutement d'étudiants-surveillants.
- ➔ **Une formation professionnelle** initiale et continue qui arme la profession pour mieux accompagner tous les élèves.